

Six souhaits pour la jeunesse

Financer la jeunesse c'est investir dans l'avenir, financer la vieillesse c'est reconnaître le passé. La jeunesse est donc vécue comme celles et ceux porteurs d'avenir, mais il faut constater que la France n'aime pas l'avenir. Tout d'abord, la jeunesse est la partie de la population où les politiques publiques sont les plus en échec : un jeune sur six quitte le système d'enseignement prématurément sans diplôme, le niveau de qualification pour sortir de l'université avec une garantie suffisante de s'insérer dans la société avec un emploi digne (en termes de statut comme de revenu) recule sans cesse passant de licence (au sens de l'actuelle licence 2) à master (1 puis 2), voire doctorat. Parallèlement, la jeunesse n'est représentée à peu près nulle part : regardons la plupart de nos assemblées d'élus comme d'experts, prompts à discourir sur la jeunesse, mais qui ne comporte que peu ou prou de jeunes. Avoir été jeune ne signifie pas pouvoir parler de la jeunesse d'aujourd'hui. Que les initiatives comme de la Conférence Nationale de Santé se dotant d'un groupe contact jeunes, ou celles de mairies ayant un conseil municipal des jeunes, sont rares et comme elles sont indispensables.

Souhait N°1 : organiser et systématiser la représentation des jeunes dans toutes les instances.

La jeunesse n'est pas entendue, mais pourtant elle est crainte dans ses capacités de révolte et de débordement. Et faute de l'entendre, la réponse consiste à acheter ce que l'on pense être une paix sociale. Les jeunes sont en échec car le système éducatif est incapable de remettre en cause sa façon de travailler, alors on réduit le niveau d'exigence pour accéder au baccalauréat, on multiplie les baccalauréats de faible niveau auxquels on laisse croire que cela leur permettra d'aller à l'université pour avoir un métier. Ces jeunes à baccalauréats faibles échouent car ils n'ont ni le niveau ni les stratégies de travail pour réussir dans des universités à bout de souffle, on impose aux universités de faire réussir en première année, reportant l'échec en deuxième et troisième année de licence. Sauf dans les filières sélectives (mais notons que jamais au grand jamais le mot de sélection n'est prononcé – admirable de considérer qu'en première année commune de santé, il n'y a pas de sélection, juste un numéris clausus), où l'on fait croire que tout le monde a ses chances, pour faire rejeter la faute de l'échec sur l'étudiant. On pousse même le cynisme à regrouper des filières de santé différentes (médecine, pharmacie, dentaire, maïeutique, kinésithérapie) pour offrir « plus de places », alors que ce qui compte n'est pas le nombre de places mais le taux de sélection (et comme il y a plus d'étudiants, le taux de sélection est à peu près inchangé – par contre, les étudiants faibles avaient la possibilité en cas d'échec deux années de suite à un concours d'aller tenter un autre. Et nombreux étaient ceux qui après un échec deux années de suite en médecin parvenaient à accrocher kiné ou pharmacie, parfois après quatre ou six ans d'essai- chaque concours ne pouvant être tenté que deux fois. Maintenant, cette possibilité de réussir à force de persévérance, chaque essai étant aussi une façon d'améliorer ses compétences, est perdue. Les étudiants ont droit à deux tentatives, point final.

Souhait N°2 : arrêter de prendre les jeunes pour des imbéciles et dire les choses telles qu'elles sont.

Les universités sont à bout de souffle, elles n'ont pas obtenu les moyens de leur massification pour accompagner la masse d'étudiants fragiles que les grandes écoles, écoles d'ingénieurs, et autres filières sélectives (et richement dotées par l'Etat) rejettent. Qu'à cela ne tienne, on augmente le nombre de bourses. Alors qu'il faut des enseignants (et qui ne soient pas terrassés par les tâches administratives demandées par l'Etat), des administratifs au service des enseignants (pour que ceux-ci se consacrent à leur cœur de métier), de l'encadrement en personnels sociaux (des universités comme des CROUS), en personnel de santé (physique comme mentale), développer l'accès aux pratiques sportives comme culturelles, dynamiser une vie de campus qui est trop souvent laissée entre les mains des alcooliers (par contre que de diatribes contre le bizutage et la biture express). Il est vrai que le cynisme va jusqu'à créer pour les jeunes qui ne sont ni en études, ni au travail des missions locales pour l'emploi des jeunes, alors qu'il n'y a pratiquement pas d'emploi pour eux !

Souhait N°3 : prioriser les moyens mis en œuvre sur leur impact de moyen/ long terme.

La jeunesse est une période de mobilité et d'apprentissage. Elle est une période vivante d'incertitude, de création et d'innovation. La France est une société rigide construite sur le règlement et l'administration. Le premier mal dont sont victimes les jeunes est la multiplication de règlements hétérogènes qui tentent de les catégoriser dans des statuts sans voir que ceux-ci sont temporaires et mouvants. Ainsi, exclue-t-on des dispositifs étudiants, tout un ensemble d'étudiants post bac mais qui ne sont pas à l'université (BTS, écoles d'infirmières, écoles de commerce,...). Ainsi, catégorise-t-on les droits sociaux sur le statut, alors que celui-ci est souvent mobile, alternant périodes de formation (et statut de travailleur) et périodes d'études (et statut d'étudiant). De cela découle l'accès aux droits en termes de santé, de logement, d'aide sociale,... Et comme tous ces règlements sont basés sur la peur panique de la fraude, leur application concrète, par la masse de documents qui est exigée et de contrôle effectués, n'est jamais d'accéder de principe à un droit, mais de devoir prouver que l'on est bien en droit d'y accéder (notons au passage que cette obsessionnalité administrative n'empêche pas la fraude et n'a jamais fait l'objet d'une évaluation coût/efficacité). Par ailleurs, comment peut-on attendre de la part de jeunes, la même attention névrotique à la perfection de sa situation administrative que celle qui est demandée à des plus âgés, en fin de carrière et qui baignent dedans depuis plus de 40 ans ? Il serait même inquiétant de constater que la jeunesse a la même obsession de ses papiers que les plus vieux. Il y a donc des ruptures de droits auxquelles on ne répond pas en simplifiant l'accès à ces droits, mais en empilant dispositifs et règlements, qui eux-mêmes finissent par créer de nouvelles trappes de non droit.

Souhait N°4 : déréglementer massivement la vie des gens, faire de la continuité des droits le principe de leur application, dans la pensée que tout demandeur de droit n'est pas un fraudeur a priori et que la lutte contre la fraude passe par le contrôle et non l'accumulation de barrières à l'entrée basées sur la complexité de pièces administratives à fournir.

Mais le corsetage administratif ne se limite pas à la seule question des droits. Derrière des discours innovateurs, la rigidification gagne l'université comme les formations post bac. Les enseignants, déjà en nombre insuffisants, passent de plus en plus de temps en tâches administratives et de rapports d'évaluatifs. Ils ne font de moins en moins mais doivent de plus en plus prouver qu'ils font selon des

règles qu'ils n'ont pas élaborées. Alors que la période des études doit être abordée globalement (y compris lorsque les lieux d'enseignements sont fermés), il n'y a aucun investissement institutionnel dans la vie de campus – au contraire via les MOOC et enseignements à distance on fait tout pour éloigner les étudiants des campus et de leurs professeurs. Alors que l'accès aux droits est défaillant, notamment dans le domaine de la santé, on réduit les services sociaux des universités. La santé doit être prise en compte de façon globale, on renforce la segmentation entre préventif et curatif, alors que celle-ci n'a plus lieu d'être.

Souhait N°5 : baser l'enseignement sur les besoins des enseignés en considérant que ces besoins ne se limitent pas à ce qui se passe dans la seule salle de cours.

Le renforcement de la vie universitaire étendue à l'ensemble des post baccalauréats, dans tous ses aspects (sociaux, culturels, sportifs, de santé) est d'autant plus important que les étudiants (post bac y compris) sont doublement victimes du chômage de masse : parce qu'il réduit leur accès à des petits boulots et parce qu'ils touchent les parents, réduisant par contre coup leurs ressources et les appuis qu'ils peuvent leur donner. La réponse ne peut être uniquement basée sur des attributions (tardives) de bourse. Le chômage de l'un des parents (voire des deux) nécessite un accompagnement plus complexe et la première source d'accompagnement est cette vie universitaire.

Souhait N°6 : penser la vie des jeunes comme un ensemble et non l'aborder par petits segments discontinus.

Pr Laurent Gerbaud

Médecin directeur du Service de Santé Universitaire de l'Université de Clermont-Auvergne